

LE MOT DU MAIRE

Cette fin d'année restera marquée par un climat social très tendu avec des manifestations et des grèves importantes contre les réformes du gouvernement qui se déroulent dans tout le pays.

Ce mécontentement se traduit malheureusement par de plus en plus de violence dans les grandes villes ce qui impacte un grand nombre de commerces, de transport et d'entreprise la veille des fêtes.

Même si nous regardons ce conflit de loin, il faut espérer que tout rentre dans l'ordre rapidement.

2019 s'achève et notre mandat d'élu arrive également à son terme, l'heure est au bilan pour l'équipe municipale.

Voici les principaux projets réalisés durant ces 6 ans.

Durant cette période, nos efforts se sont portés sur la sécurité de la traversée du village avec l'aménagement devant la salle communale et l'église ainsi que la mise en place d'un ralentisseur à Sagy.

Les bâtiments ont été également une de nos priorités.

Avec l'aide de « Cruzille patrimoine » et quelques bénévoles nous avons pu rénover le four à pain et le local le jouxtant ce qui permet à certaines associations de s'y retrouver dans la convivialité pour leurs manifestations.

Les travaux d'isolation de la salle communale auront été un des plus gros chantiers de notre mandat.

Nous avons hésité avant de lancer ce projet coûteux pour une petite commune comme la nôtre.

La décision de démarrer les travaux a été validée quand nous avons eu connaissance du taux de subvention.

Je pense qu'aujourd'hui cette salle donne entière satisfaction aux personnes qui l'utilisent.

Les demandes de location sont là pour en témoigner.

Concernant la voirie, il y a encore fort à faire avec nos 18 kilomètres de voies communales.

Malgré tous nos efforts, il est impossible, sans subventions, d'entretenir un tel linéaire de voirie sur un mandat.

Le plus gros de ces travaux a été effectué sur la route allant à Fragnes qui est fortement dégradée.

Dernièrement, l'équipe municipale a pris la décision de végétaliser le cimetière et d'engager la commune dans une démarche zéro pesticide.

Je n'oublierai pas d'évoquer la création de notre site internet qui est une mine d'informations et la continuité de notre bulletin qui a trente ans cette année.

Beaucoup d'autres choses ont été réalisées, mais volontairement, je n'irai pas plus loin dans le bilan de ce mandat, je laisse chacun se faire sa propre opinion.

Dans quelques mois vous aurez à élire un nouveau conseil municipal. La fonction d'élu demande un investissement personnel de plus en plus lourd, surtout dans une petite commune comme la nôtre.

J'ai eu la chance d'avoir une équipe soudée, les réunions du conseil se sont toujours déroulées dans la bonne humeur et le respect de chacun malgré parfois des courants de pensée différents.

Chacun dans ses fonctions a rempli du mieux possible ses missions.

Grand merci à tous, avec une mention particulière à mes adjoints toujours présents et dévoués.

Merci aux employés municipaux, Magali notre nouvelle secrétaire, Solange et Florian qui font de leur mieux tout au long de l'année.

J'y associe les responsables d'associations et bénévoles pour leur dévouement.

Permettez-moi d'avoir une pensée chaleureuse pour les personnes qui nous ont quittés et pour ceux qui traversent des moments difficiles.

Dans l'attente de vous rencontrer le 11 janvier, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année.

Gilles CHARPY-PUGET

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

| FONCTIONNEMENT : DEPENSES | |
|-----------------------------|---------------------|
| charges à caractère général | 61 022,98 € |
| charges de personnel | 66 863,47 € |
| FNGIR +FPIC | 23 808,00 € |
| amortissement | 1 814,27 € |
| autres charges courantes | 35 295,87 € |
| charges financières | 2 795,87 € |
| charge exceptionnelle | 0,00 € |
| TOTAL | 191 600,46 € |



- charges à caractère général
- charges de personnel
- FNGIR +FPIC
- amortissement
- autres charges courantes
- charges financières

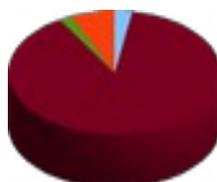
| FONCTIONNEMENT : RECETTES | |
|-----------------------------|---------------------|
| excédent antérieur reporté | 71 774,27 |
| atténuation de charge | 378,41 € |
| produits des services | 15 538,39 € |
| impôts et taxes | 131 278,02 € |
| dotations et participations | 72 558,49 € |
| autres produits courants | 9 151,24 € |
| produits exceptionnels | 50,00 € |
| TOTAL | 300 728,82 € |



- excédent antérieur reporté
- atténuation de charge
- produits des services
- impôts et taxes
- dotations et participations
- autres produits courants
- produits exceptionnels

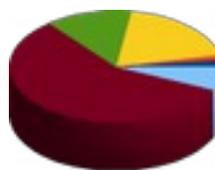
Excédent de fonctionnement : 109 128,36€

| INVESTISSEMENT : DEPENSES | |
|-------------------------------|---------------------|
| solde d'exécution reporté | 0,00 € |
| remboursement d'emprunts | 10 582,71 € |
| immobilisations incorporelles | 0,00 € |
| immobilisations corporelles | 2 976,65 € |
| immobilisations en cours | 139 701,58 € |
| restes à réaliser au 31/12/18 | 4 292,57 € |
| TOTAL | 157 553,51 € |



- solde d'exécution reporté
- remboursement d'emprunts
- immobilisations incorporelles
- immobilisations corporelles
- immobilisations en cours
- restes à réaliser au 31/12/18

| INVESTISSEMENT : RECETTES | |
|-------------------------------|---------------------|
| affectation du résultat | 2 831,88 € |
| opérations d'ordre | 1 814,27 € |
| fond compensation TVA | 26 943,00 € |
| subventions | 18 500,00 € |
| emprunts reçus | 80 000,00 € |
| restes à réaliser au 31/12/18 | 9 375,00 € |
| TOTAL | 139 464,15 € |



- affectation du résultat
- opérations d'ordre
- fond compensation TVA
- subventions
- emprunts reçus
- restes à réaliser au 31/12/18

Déficit d'investissement : 18 089,36 €

BUDGET PRIMITIF 2019

| FONCTIONNEMENT : DEPENSES | |
|-------------------------------|---------------------|
| charges à caractère général | 75 134,00 € |
| charges de personnel | 58 486,00 € |
| dépenses imprévues | 15 000,00 € |
| virement sect. Investissement | 56 479,00 € |
| opérations d'ordre | 800,00 € |
| autres charges courantes | 79 513,00 € |
| charges financières | 3 696,00 € |
| charge exceptionnelle | 0,00 € |
| FNGIR | 23 900,00 € |
| TOTAL | 313 008,00 € |



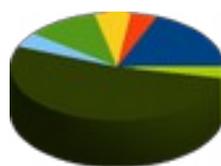
- charges à caractère général
- charges de personnel
- dépenses imprévues
- virement sect. Investissement
- opérations d'ordre
- autres charges courantes
- charges financières
- charge exceptionnelle
- FNGIR

| FONCTIONNEMENT : RECETTES | |
|-----------------------------|---------------------|
| excédent antérieur reporté | 91 039,00 € |
| produits des services | 12 268,00 € |
| impôts et taxes | 131 431,00 € |
| dotations et participations | 69 108,00 € |
| autres produits courants | 9 162,00 € |
| produits financiers | 0,00 € |
| atténuation des produits | 0,00 € |
| TOTAL | 313 008,00 € |



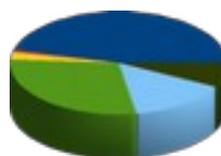
- excédent antérieur reporté
- produits des services
- impôts et taxes
- dotations et participations
- autres produits courants
- produits financiers
- atténuation des produits

| INVESTISSEMENT : DEPENSES | |
|-------------------------------|---------------------|
| solde d'exécution reporté | 23 171,79 € |
| dépenses imprévues | 5 000,00 € |
| SYDESL | 6 750,00 € |
| remboursement d'emprunts | 13 555,00 € |
| immobilisations incorporelles | 0,00 € |
| immobilisations corporelles | 5 500,00 € |
| immobilisations en cours | 64 504,00 € |
| restes à réaliser 2018 | 4 292,57 € |
| TOTAL | 122 773,36 € |



- solde d'exécution reporté
- dépenses imprévues
- SYDESL
- remboursement d'emprunts
- immobilisations incorporelles
- immobilisations corporelles
- immobilisations en cours
- restes à réaliser 2018

| INVESTISSEMENT : RECETTES | |
|-------------------------------|---------------------|
| virement sect. Fonctionnement | 56 479,00 € |
| opération d'ordre | 800,00 € |
| fond compensation TVA | 2 780,00 € |
| subventions | 35 250,00 € |
| emprunt | 0,00 € |
| solde d'exécution reporté | 18 089,36 € |
| restes à réaliser 2018 | 9 375,00 € |
| TOTAL | 122 773,36 € |



- virement sect. Fonctionnement
- opération d'ordre
- fond compensation TVA
- subventions
- emprunt
- solde d'exécution reporté
- restes à réaliser 2018

ÉTAT-CIVIL 2019

DÉCÈS

- 18 décembre 2018 Liliane LINDEPERG née DEVILLAZ à l'âge de 80 ans
- 26 février Marie-Claude CASSE née JEANTY à l'âge de 78 ans
Inhumée à CÉRET (66)
- 07 avril André BAGUET à l'âge de 84 ans
Inhumé à CRUZILLE
- 19 juillet André DELORME à l'âge de 87 ans
Inhumé à MONTAGNY sur GROSNE
- 21 août Raymonde PERRET née CHAMPANEY à l'âge de 88 ans
Inhumée à CRUZILLE

MARIAGES – PACS

- 08 février Sébastien KLEIN et Naomi PRESS
domiciliés 143 montée des Collots
- 19 juillet Sébastien LANÉRY et Angélica JOUBERT
domiciliés 50 rue du maquis

NAISSANCES

- 26 mars Plume, fille de Sébastien LANÉRY et de Angélica JOUBERT
domiciliés 50 rue du maquis
- 1^{er} décembre Isaac, Noé, fils de Sébastien KLEIN et Naomi PRESS
domiciliés 143 montée des collots



André BAGUET

André BAGUET est né le 03 octobre 1935 à BELLEVILLE sur Saône.

En 1938 , son père qui travaille à la SNCF est muté à CHALON sur SAONE .

Toute la famille s'y installe et il effectue toute sa scolarité à Chalon jusqu'à l'âge de 19 ans.

Après ses études , il part travailler quelque temps à OULLINS dans une usine qui fabrique des moteurs d'avions.

La même année en 1954, il est appelé sous les drapeaux, il effectuera son service militaire à BRAZAVILLE durant 18mois et il fera encore 5 mois à DIJON à son retour en France.

À sa libération, il retourne travailler à OULLINS mais son envie à cette époque c'était d'aller travailler au SAHARA dans les puits de forage.

En 1958, il rencontre Christiane par hasard chez le coiffeur à LUGNY et ils se marient le 18 juillet 1959.

Son mariage avec Christiane l'oblige à revoir ses projets professionnels et il abandonne l'idée d'aller au SAHARA et part travailler au Pétrole d'Aquitaine.

Il reste jusqu'en 1962 à MOURENX année de naissance de leur premier enfant Bernard.

En 1962, il rentre chez Michelin à CLERMONT FERRAND .

En 1963 c'est la naissance de leur deuxième enfant Jacques.

Il part ensuite à BORDEAUX toujours chez Michelin mais dans la fabrication de caoutchouc synthétique. Il y restera 8 ans.

En 1968, ils achètent la maison de SAGY qui appartenait à la marraine de Christiane . Ils y viennent les week-ends pour se reposer et y faire quelques travaux, André en profitait également pour aller à la pêche et la chasse.

Quand il apprend qu'une usine de fabrication de pneus ouvre à BLANZY, il fait sa demande de mutation. Il intègre l'équipe en 1971 et s'installent alors à MONTCEAU. Il y travaillera jusqu'à sa retraite.

La retraite venue, ils viennent définitivement s'installer à CRUZILLE.

André trouvait toujours de l'occupation, il passait beaucoup de temps dans son jardin et celui de sa belle-mère. Il aimait la nature , les promenades avec son chien et à vélo pour entretenir sa forme.

Il s'est rapidement engagé dans la vie associative du village, il fut un membre actif de la société de chasse « le Réveil des Combes » en tant que trésorier, la chasse le passionnait et il ne partait jamais sans son chien qu'il dressait lui-même .

La pêche était également une de ses activités favorites, il ne manquait jamais l'ouverture de la pêche à la truite.



A la demande de jeunes du village, il créa l'association sportive de tennis de table il en sera le président et l'entraîneur accompagné de volontaires de notre commune et des communes voisines.

Tous les jeunes et moins jeunes qui ont adhéré à cette association se rappelle de « Dédé » qui a su emmener l'association à de nombreuses compétitions dans les régions voisines.

Il prenait ce sport très à cœur et donnait beaucoup de son temps pour faire vivre cette association.

Les entraînements se faisaient dans la salle communale avec beaucoup de sérieux.

En 2012 des problèmes de santé l'ont contraint à arrêter le tennis de table et la chasse, il se consacre alors au jardinage , à la lecture et au yoga.

Depuis quelques mois son état de santé s'était dégradé et André nous a quitté le dimanche 7 avril 2019.

Nous garderons le souvenir d'un homme qui était très attentif à son hygiène de vie, droit, honnête parfois autoritaire mais très respectueux des personnes et des biens. Un homme qui défendait des valeurs qu'il savait transmettre .

André DELORME

André DELORME est né le 27 Août 1932 à Montagny sur Grosne où il passe son enfance entouré de son père Antoine DELORME, de sa mère Marthe née PALABOT, de ses deux frères Michel et Simon et de sa sœur Laurence.

Il commence à travailler avec son père agriculteur puis se dirige rapidement vers un emploi de concierge.

Il a exercé ce métier dans différents établissements du département .

Pour son premier poste, il s'installe à Charnay et travaille au lycée technique à Mâcon . Ensuite il habite et est employé au collège de Bourbon-Lancy puis au collège de Matour.

Il se marie avec Joséphine SYRE : ils ont 2 enfants qui lui donneront 4 petits-enfants. Après le décès de sa femme, André reviendra au village.

En 1996, il achète avec Danielle MARTIN la maison de monsieur Signoret au 37 rue de Collonge à Cruzille.

Passionné de chasse et de pêche depuis tout petit, il connaît bien les bois de la région et les bons petits coins de pêche, il a même été garde-chasse sur la commune.

Atteint d'un cancer à l'intestin il est opéré à Mâcon mais son cancer se généralise.

Après 3 mois d'hospitalisation à Cluny, il y décède le 19 juillet 2019.

Discret et tranquille, André aimait la nature par-dessus tout.



Liliane LINDEPERG

Liliane DEVILLAZ épouse LINDEPERG est née le 02 novembre 1938 à Lyon, en compagnie de sa fidèle sœur jumelle Monique. Elle grandit à Lyon après la guerre avec Monique et ses parents Hélène et Maurice DEVILLAZ.

Liliane obtient son certificat d'étude avec mention très bien puis intègre une école de couture.

Elle travaille comme contremaîtresse dans une usine de textile à Lyon puis à Villefranche sur Saône où elle vit pendant 21 ans avec son mari Jean Paul et son fils Mathias né en 1967 de leur mariage en avril 1966.

En 1976 avec son mari Jean-Paul, ils achètent une maison à Cruzille où ils viennent passer toutes leurs vacances avec leur fils mais aussi avec ses parents Hélène et Maurice ... et bien sûr Monique.

Ils s'installeront définitivement dans le village en 1995.

Mathias s'unit à Mylène en 1998, dès lors Camille et Jérémy (les enfants de Mylène) font partie de la famille et viennent eux aussi dans la maison de Cruzille partager des moments familiaux. En 1999 Marine et Vincent naissent de cette union et tous souhaitent voir Jean Paul et Liliane entourés de leurs petits-enfants.

Mais parfois la vie sépare ceux qui s'aiment tout doucement sans faire de bruit ...Jean-Paul , âgé de 57 ans, décède le 1er



novembre 2000.

Quelques années plus tard, Liliane se rapproche de son voisin Pierre Georges. Ils passeront ensemble 11 années faites de voyages, de visites de monuments culturels, de ballades dans la région.

Liliane était une personne très généreuse, gaie, gentille, agréable, très proche de la nature.

Son grand cœur et son amour des autres l'ont conduit à intégrer l'association des Restos du cœur où elle a donné beaucoup de son temps.

Malheureusement sa santé se fragilise peu à peu, elle sera très entourée pendant cette difficile étape de sa vie jusqu'à son hospitalisation. Liliane est décédée mardi 18 décembre 2018 à l'âge de 80 ans.

Raymonde PERRET

Raymonde PERRET née CHAMPANEY a vu le jour à La Salle le 17 février 1931. Elle est la fille de Claude CHAMPANEY et de Marie, Célestine, Germaine COLIN.

Elle a grandi et a été à l'école à Burgy où ses parents sont ouvriers agricoles et où sa grand-mère tenait un café.

Son père décède le 23 juin 1945 (fauché par un camion militaire alors qu'il remontait de courses à Lugny à vélo), Raymonde a 14 ans. Elle travaille alors comme bonne dans plusieurs maisons.

Aînée de 8 enfants, elle a aidé sa maman très tôt.

La famille vient s'installer chez la grand-mère à Cruzille où sa mère travaille comme ouvrière agricole.

Elle rencontre Aimé PERRET, cultivateur puis ouvrier de l'entreprise CHAMBARD de 1943 à 1989. Raymonde disait de lui : « Il était tout le temps sur les toits même pendant ses vacances où il allait bricoler chez les gens ! ».

Le 13 octobre 1951, elle a 20 ans, lui 22 : ils se marient à Cruzille.

Ils auront 3 filles : Martine en 1953 (institutrice en Bretagne, 3 enfants), Marie-Thérèse en 1955 (infirmière, 2 enfants) et Jocelyne en 1959, (employée à l'ANPE Paris, 1 enfant).

En 1966, elle est embauchée par la commune de Cruzille en tant qu'agent d'entretien.

Le 1^{er} mars 1996, à sa demande, elle part à la retraite.

De 1966 à 1996, Raymonde ayant travaillé à l'entretien de l'école de Cruzille a connu, durant ces 30 ans, de nombreuses générations d'élèves!

Elle a été aussi la nounou de nombreux enfants de Cruzille.

En 1998, elle prend la présidence du Club Sainte Geneviève où Aimé aime pousser la chansonnette en s'accompagnant de son accordéon. Le couple a ainsi largement contribué à l'animation du Club Ste Geneviève.

Raymonde aimait s'occuper de son beau jardin potager, des fleurs et des arbres fruitiers en compagnie d'Aimé. Elle aimait cuisiner et les travaux d'aiguilles.

Aimé décède le 11 mars 2005 d'une embolie pulmonaire. Raymonde reste seule dans la maison de Cruzille; elle continue de s'occuper de son jardin et de partager de bons moments avec les «copains et copines» du club jusqu'en 2011, année où la décision est prise de dissoudre l'association, faute de nouveaux participants et de bénévoles : après 31 ans d'existence le club s'est arrêté.

Sa santé déclinant, Raymonde entre à l'EHPAD de Cluny en 2013. Elle a su y trouver sa place.

Elle était bien entourée, sa famille venait la voir régulièrement, sur les murs de sa chambre elle avait accroché les photos de ses 3 enfants, 6 petits-enfants et bientôt 11 arrière petits enfants.

Raymonde est morte dans son sommeil le 21 août 2019, elle avait 88 ans.

Nous garderons d'elle le souvenir d'une personne souriante, serviable, aimant la vie simple : Raymonde savait plus que tout cultiver le bonheur.



SOUS LE REGARD DE MARIANNE



Principales décisions prises par vos élus en 2019

A l'occasion du conseil municipal ordinaire, vos conseillers municipaux se sont rassemblés pour débattre autour de la "table hexagonale" à sept reprises. Ils ont également participé à de très nombreuses séances de travail au titre de diverses commissions et délégations : communauté de communes, syndicats...

BUDGET 2019 et FINANCES 2018 :

Compte administratif 2018:

Le Conseil municipal a approuvé lors de la séance du 6 avril 2019 le compte administratif du budget principal de la commune pour l'exercice 2018 (voir les résultats dans le chapitre «budgets»).

Compte de gestion 2018 :

Le Conseil municipal a approuvé également, le compte de gestion de l'exercice 2018 du budget principal de la commune.

Affectation des résultats 2018 du budget principal de la commune :

Compte tenu des résultats présentés ci-dessus, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'affecter le résultat de fonctionnement 2018 comme suit :

- Résultat reporté en fonctionnement (002) : 91 039,00 €
- Résultat reporté en Investissement (001) : 23 111,79 €

Adoption du budget 2019 de la commune :

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents adopte le Budget Primitif principal 2019 par chapitre et par nature, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour chaque section, comme suit :

- Section Fonctionnement : 313 008,00 €
- Section Investissement : 122 173,36 €

Fixation du taux des taxes locales 2019 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de ne pas modifier les taux des taxes et fixer ainsi qu'il suit les taux d'imposition directe communale pour l'exercice 2019 :

- Taxe d'habitation : 16,33 %
- Taxe foncière (bâti) : 12,79 %
- Taxe foncière (non bâti) : 36,43 %

DÉLIBÉRATIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, décide de fixer le prix des affouages à 50€ la coupe pour l'année 2018/2019

Délibération demande de subvention pour « l'engagement Zéro Pesticide » :

Afin de donner suite au projet d'enherbement du cimetière dans le cadre de l'engagement « Zéro

Pesticide », après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents:

- S'engage dans le « zéro phyto » sur son périmètre d'intervention.
- Approuve le projet d'engazonnement dans le cadre de l'engagement « Zéro Pesticide ».
- Désigne madame Armelle CHAUPUIS (adjointe au maire) et monsieur Florian CURTIL (cantonnier) référents pour le dossier « Zéro Pesticide ».
- Autorise monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour « l'engagement Zéro Pesticide » auprès de la Région Bourgogne Franche Comté.

Délibération appel à projet départemental 2019:

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents sollicite une subvention au titre de l'appel à projet 2019 auprès du Conseil Départemental à hauteur de 4000€ en vue des travaux de réfection de voirie route de Fragnes.

Délibération convention ACTES avec la Préfecture :

Après délibération, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention « Actes » entre la Commune et la Préfecture de Saône-et-Loire afin de pouvoir envoyer les actes administratifs au contrôle de légalité à la Préfecture de Saône-et-Loire par voie dématérialisée.

Délibération pour l'échange de terrains avec soulte entre la commune et la SARL GUILLOT-BROUX :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'échange avec soulte des terrains entre la commune de CRUZILLE, et la SARL GUILLOT-BROUX. Il donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer l'acte d'échange et pour recevoir cet acte au nom de la commune, étant entendu que l'ensemble des frais liés à cet échange (géomètre, d'acte, d'enregistrement aux Hypothèques...) seront supportés par la SARL GUILLOT-BROUX.

Délibération pour le soutien au personnel de l'Office National des Forêts (ONF) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, soutient les personnels de l'ONF et demande au gouvernement :

- l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF,
- le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales,
- le maintien du régime forestier et la ré-affirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF, au service de l'intérêt général et des générations futures.

Délibération pour la modification statutaire du SIVOM à la carte du Mâconnais concernant la compétence « assainissement » :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la demande de modification de rédaction actuelle des statuts du SIVOM à la carte du Mâconnais compétence « assainissement collectif et non collectif » en « assainissement collectif ».

Délibération pour le projet de reconnaissance en zone montagne :

Après en avoir délibéré, conscient du bien-fondé de la demande de classement en zone de montagne et des retombées financières qui en découleront, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- ESTIME utile de mener une étude de faisabilité en vue d'une classification de la commune en zone de montagne,
- DONNE AUTORISATION à Monsieur le Maire d'intervenir, pour solliciter les financements nécessaires à cette étude, auprès du Département, du PETR Mâconnais Sud Bourgogne, des Communautés de Communes, de la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, et auprès de tout autre organisme,
- AUTORISE monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la constitution de ce dossier afin que cette reconnaissance en zone de montagne aboutisse.

Délibération pour la répartition du FPIC (Fond National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes) 2019 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, opte pour une répartition « dérogatoire libre » .

Délibération pour la signature d'une convention d'aliénation gratuite d'un pupitre d'information avec le PETR Mâconnais Sud Bourgogne :

Après lecture de la convention d'aliénation gratuite d'un pupitre d'information du public et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise monsieur le Maire à signer la convention d'aliénation gratuite d'un pupitre d'information avec le PETR Mâconnais Sud Bourgogne et à mettre en œuvre cette même convention.

REALISATIONS :

Le Conseil municipal a examiné les projets suivants qui lui ont été soumis par les différentes commissions et approuvé leurs réalisations :

• **Commission voirie (responsable Bernard MOINE) :**

La grille pour récupérer les eaux pluviales au niveau du chemin des écoliers est enfin posée.
Un empierrement du chemin au niveau de la cabane des chasseurs sur la route de Fragnes a été réalisé.

• **Commission environnement et cadre de vie :**

Le cimetière a été enherbé mi-septembre (gazon à pousse lente dans les allées, sedum entre les tombes).
Affichage informations aux entrées du cimetière. Pour rappel, l'enherbement du cimetière est subventionné à 80% par la Région Bourgogne-Franche-Comté. Une réflexion sur la végétalisation des murs est en cours.

• **Commission CCAS (responsable Armelle CHAPUIS) :**

Suite à la réunion du CCAS le 19 septembre et faute de subvention de la Communautés de Communes Mâconnais-Tournugeois cette année, le CCAS a adopté une nouvelle formule pour les aînés : choix entre un repas au restaurant prévu le 17 octobre à " La Virée Gourmande " à Viré et un panier gourmand en fin d'année.
Il est envisagé de mettre en place des activités régulières (sorties, cinéma, rencontres...), une réunion sera prévue prochainement pour en discuter.

• **Commission bâtiments (responsable Karine RATTEZ):**

Rappel : la rénovation de la salle communale « le Club » est achevée et son inauguration officielle a eu lieu le samedi 4 mai 2019.

Point des travaux en prévision sur le Club : 2 aérothermes à changer et réfection de l'étanchéité de la toiture.
Présentation d'une convention de mise à disposition du four à pain et de son local attenant (où il faudra prévoir un garde-fou sur l'escalier et le palier).

• **Commission jeunesse (responsable Cédric CREMONA)**

Bonne dynamique de la section foot (affichage sur les panneaux info : rendez-vous est donné à tous les amateurs chaque dimanche à 17h00 au stade du village).

En fonction du nombre de joueurs présents et après quelques travaux de remise en état, les entraînements se feront sur le terrain de foot du château . Une convention d'occupation du terrain est faite et sera signée prochainement entre le directeur du château et la commune.

• **Commission communication (responsable : Maxime RENARD):**

- Réalisation du bulletin municipal 2019 (le dernier de la mandature),
- le site internet: environ une trentaine de visites par jour, tous les bulletins municipaux produits depuis 30 ans sont accessibles en PDF sur le site ainsi que tous les documents du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

ÇA S'EST PASSÉ EN 2019

Galette des rois (et des reines) et vœux du Maire 2019 (5 janvier)

Début janvier, les membres du CCAS ont l'habitude de réunir les personnes d'un certain âge ou d'un âge certain pour se présenter mutuellement leurs meilleurs vœux et tirer les rois. Cette année à Cruzille, la tradition qui dit que la galette des rois est au menu du deuxième dimanche après Noël a été quelque peu bousculée puisque les convives se sont retrouvés au club le samedi 5 janvier.



Chacun a levé son verre à la santé de la nouvelle année et dégusté les toujours succulentes galettes des rois préparées par la boulangerie de Lugny. C'est une majorité de reines qui est « tombée » sur le petit trésor caché dans la frangipane. Les couronnes ont atterri sur les têtes de Christiane, Michèle, Maryse, Claire...et Cédric.

Mais ceux que de tout temps on nomme les anciens, souvent couronnés de cheveux blancs, conscients que pour eux le temps file plus vite que pour les jeunes, ont encore beaucoup aimé se retrouver entre eux pour ce moment d'amicale convivialité. Autour des tables, les conversations

sont allées bon train, elles commençaient souvent par « tu te rappelles... ou de mon temps... ou à mon époque... et un tel, qu'est-il devenu »?



A suivi la cérémonie des vœux du maire qui est l'occasion pour la municipalité d'accueillir à la salle communale toute récemment rénovée, de nombreux Cruzillois.

Avant de se souhaiter le meilleur, les participants ont écouté Gilles Charpy-Puget faire un bref bilan de l'année écoulée et des projets à venir.

Ils ont pu aussi profiter d'un petit récital offert par le groupe musical de Clessé, "la Clé d'C" dirigé par Jean-Michel DUBOIS et où chacun a pu accompagner les chanteurs et musiciens en chantant ou fredonnant des airs connus et entraînants.

La soirée s'est poursuivie par un apéritif dînatoire : autour de tables dressées avec un buffet copieux et appétissant et un verre à la main les habitants ont pu échanger et se souhaiter une bonne et heureuse année 2019.

Reportage Armelle Chapuis

Photos Armelle Chapuis et Maxime Renard

Le poisson d'avril de l'année : les éoliennes à Cruzille

Produire de l'électricité verte : un défi cruzillois !

Les panneaux photovoltaïques ont fleuri sur les toits de Cruzille : c'est une première réponse à la production d'une énergie renouvelable, sujet sensible à l'heure où le réchauffement climatique nous interpelle sur l'avenir de la planète.

De ce fait, le Conseil municipal a souhaité que la Commune s'investisse aussi dans un autre volet, celui de l'éolien.



Devant le succès rencontré par l'installation d'éoliennes chez nos proches voisins de Péronne, la municipalité a décidé de lancer un projet de champ d'éoliennes longeant l'ancien bois de buis, sur le tracé du chemin des moines.

Ou sinon, l'alternative évoquée aurait été de placer les éoliennes au dessus de la Ste Geneviève, mais là, nous ne sommes plus sur notre territoire mais sur celui de Lugny.

Notre Commune contribuerait ainsi en Bourgogne à la production d'une électricité non nucléaire, notre Région étant aujourd'hui l'une des moins avancées dans ce domaine ... mais rassurez-vous ce

n'est qu'un **poisson d'avril** !

Article et photo : Maxime Renard

Journée pizza organisée par le COJU (13 avril)

Samedi 13 avril en salle communale "Le Club", on pouvait déguster pizzas et fougasses préparées et cuites au four à pain par Michel Breton, assisté par Marie-Christine Breton et les membres du COJU, organisateurs de cette journée "pizza". Un petit air d'Italie flottait dans l'air ...



Mais me direz-vous qu'est-ce que le COJU et quel est son rôle ?

Le COJU est le Comité de jumelage intercommunal Mâconnais Val de Saône – Quiliano.

Voici son identité :

Le Comité de jumelage intercommunal Mâconnais - Val de Saône Quiliano (COJU) a été créé en 2009 entre la communauté de communes Mâconnais-Val de Saône (aujourd'hui Mâconnais-Tournugeois) et la commune de Quiliano.

Quiliano est une commune italienne de 7 500

habitants située dans la province de Savone, dans la région Ligurie, dans le nord-ouest de l'Italie. Elle est située en bord de mer, mais malgré une côte étroite qui butte rapidement sur la montagne, l'agriculture y est développée : cultures maraîchères le long des vallées littorales, vignes et oliveraies en terrasses, sans oublier la pêche.

La communauté de communes Mâconnais-Tournugeois regroupe 24 communes et 17 000 habitants.

Entre Saône et monts du Mâconnais, elle se situe dans un paysage rural à vocation de viticulture et d'élevage.

Dans l'esprit de la signature de 2009, il est prévu une manifestation croisée, une délégation italienne à Tournus, puis une délégation de la communauté de communes à Quiliano.

Article et photo : Maxime Renard

Inauguration très officielle de la salle communale "Le Club" (4 mai)



CRUZILLE, samedi 4 mai 16 h : c'est par un temps hivernal que l'inauguration de la salle communale « le Club » a eu lieu. Les habitants de CRUZILLE et tous les invités qui piétinaient devant l'entrée dans le froid, le vent et la pluie commençante, ne se sont pas fait prier, dès le ruban tricolore coupé par le Sous-Préfet GENEY, pour s'engouffrer dans la salle communale. Et là, au chaud, chacun a pu effectivement constater l'efficacité de la rénovation de l'isolation.

Après l'allocution du Maire de CRUZILLE, Gilles CHARPY-PUGET qui a présenté le projet et sa genèse, chacun des représentants des organismes ayant participé à son financement et certains des élus présents ont pris la parole :



- Mme Catherine GABRELLE, Présidente de la Communauté de Communes du Maconnais-Tournugeois a félicité entre autre le dynamisme associatif de la commune,
- puis M. Jean-Claude BECOUSSE, Vice-Président en charge de l'Environnement et du développement durable, représentant le Président du Conseil Départemental a rappelé la nécessité d'investir dans les territoires ruraux,
- puis M. Jérôme DURAIN, Sénateur et Mme

Marie MERCIER Sénatrice se sont succédés avec un éloge remarqué de la ruralité et du village de CRUZILLE en particulier,

- et enfin M. Jean-Claude GENEY, Sous-Préfet a précisé que ce projet a été subventionné non seulement pour l'intérêt qu'il présentait mais aussi parce que la gestion financière de la commune de CRUZILLE est exemplaire. Il a conclu en insistant sur la pertinence de cette rénovation qui s'inscrit particulièrement bien dans la politique d'économie d'énergie actuelle.

Il a félicité les entreprises, le Maire et le Conseil municipal pour la qualité de la réalisation et plus particulièrement Karine RATTEZ, adjointe chargée des bâtiments, cheville ouvrière du projet, de la conception à la réalisation, sans oublier Florian CURTIL, employé communal qui a repeint entièrement les locaux.

Article et photos : Maxime Renard

Gym volontaire et son poulet aux écrevisses /gaufrettes mâconnaises (5 mai)



CRUZILLE le 5 mai : le succès du poulet aux écrevisses proposé par les adhérentes de Gym volontaire de Cruzille ne se dément pas : environ 25 personnes l'ont dégusté sur place et tout le reste a été vendu !

On comprend aussi les raisons de ce succès quand on voit la bonne humeur qui entre dans la confection du poulet et des gaufrettes ! Ce que l'on ne pourra pas mesurer, c'est l'impact de la publicité qui en a été faite la veille par Mme GABRELLE, Présidente de la Communauté de Communes...

Article et photo : Maxime Renard

Commémoration du 8 mai 1945



CRUZILLE 8 mai, jour de la commémoration du 8 Mai 1945 : il a fait un temps "à ne pas mettre un chien dehors" et pourtant les habitants ont tenu à être présents. Bien leur en a pris car non seulement la pluie a cessé pendant quelques instants mais le déroulement de la cérémonie a été accompagné par une délégation des pompiers de Lugny composée des jeunes volontaires de tous âges en formation (à partir de 12 ans) et de leurs encadrants, drapeau en tête.



Le Maire, Gilles CHARPY-PUGET, a donc prononcé son discours d'hommage aux forces armées ayant mis fin à la 2ème guerre mondiale devant l'alignement impeccable des jeunes pompiers volontaires emprunts de la solennité de l'instant, marquant ensuite le respect de la minute de silence au garde-à-vous.

Tout le monde s'est retrouvé avec bonne humeur autour d'un verre (de jus de fruit pour les jeunes bien sûr) en salle communale.

Article et photos : Maxime Renard

25 mai, jour des brioches cuites au four à pain par l'association " Réveil des combes"



Comme prévu, les brioches promises par le Réveil des Combes ont été cuites à point et aussitôt vendues aux amateurs inconditionnels de cette spécialité de Michel Breton.

Michel et Marie-Christine Breton et tous les volontaires pour cette nouvelle fournée étaient en plein travail de préparation pendant que le four rugissait pour monter à la température de cuisson nécessaire.

Tout cela dans l'ambiance chaleureuse habituelle !

Article et photo : Maxime Renard

Duo Solea : concert à l'église Saint-Pierre (23 juin)



Le dimanche 23 juin, l'église Saint-Pierre de Cruzille accueillait le duo Solea pour un programme évoquant l'Espagne avec des œuvres de De Falla, Granados, Joaquin Nin, Ravel et Fauré. Michèle Pierre, au violoncelle et Armen Doneyan à la guitare ont séduit par l'harmonie et la chaleur de leur interprétation la trentaine de personnes venues les écouter.

Merci à eux pour leur talent dans ce moment exceptionnel. Le pot de l'amitié offert par la municipalité a permis ensuite aux uns et aux autres de partager leur satisfaction.

Article et photo : Maxime Renard

Repas du village et feu d'artifice (6 juillet)



Réussite complète pour le repas du village du samedi 6 juillet. Pourtant rien n'était moins sûr qu'il puisse se dérouler normalement.

Tout d'abord le lieu : comment accueillir 120 personnes (oui c'était le nombre d'inscrits, dont une trentaine d'enfants) à l'ombre si le soleil était garanti (ce qui était de moins en moins sûr au fil des jours), à l'abri si la météo avait vu juste pour la pluie annoncée dans la soirée, pas trop loin du point de vue sur le feu d'artifice, mais pourrait-il être tiré, si oui de quel emplacement ? Et bien sûr il fallait penser à toute la logistique associée : déplacer les tables et chaises du club, choisir le bon emplacement pour la rôtisserie des jambons, alimenter les appareils électriques (glacière, éclairage,...). Un vrai casse-tête pour les organisateurs.



La remise des médailles aux classes en 9 et les présentations du Maire, Gilles Charpy-Puget et de Christophe Point.

Enfin, grâce à Gérard Chambard l'emplacement idéal a été trouvé : son hangar et devant, l'espace libre sécurisé par des barrières. Merci Gérard. Remercions aussi la municipalité et l'amicale des pompiers (Christophe Point en particulier) pour leur participation financière ainsi que tous les bénévoles (du conseil municipal et des associations) qui ont pris du temps et de l'énergie pour tout mettre en place avant, servir les convives pendant et tout remettre en ordre après.



Le feu d'artifice (photo de Tristan Crémona)

Article et photos : Maxime Renard

Désherbage du cimetière : la corvée du 2 août



Lors du dernier conseil municipal, le maire Gilles Charpy-Puget a sollicité ses conseillers pour une corvée au profit de la commune (la commune de Cruzille s'étant engagée volontairement dans une démarche « Objectif zéro pesticide » dans les espaces publics et pour la gestion de la voirie, de nouvelles méthodes de travail sont mises en place pour remplacer les pesticides).

Le grand nettoyage du cimetière, tel était l'objectif d'une première corvée prévue le vendredi 2 août au matin.

Une petite dizaine de personnes, s'est donc retrouvée pour celle-ci. Armés de sarcloirs, binettes, râteaux ...et de courage, tous ces bénévoles ont désherbé le petit cimetière.

Et après l'effort le réconfort bien mérité, tous se sont retrouvés pour se réhydrater!

Un grand merci à tous ces bénévoles.

Reportage et photos Armelle Chapuis

Chantier « cheminée du local du four à pain » (26 août)



Celles et ceux qui ont suivi les décisions prises lors de l'Assemblée Générale de Cruzille Patrimoine (le 22 juin dernier), ont noté la création d'une commission « Chantier cheminée » pilotée par Cédric Crémona.

Eh bien ce dernier n'a pas traîné pour mettre à exécution le projet de réfection de la cheminée du local annexe du four à pain :

Le lundi 26 août, l'association Cruzille Patrimoine restaurait la cheminée du local du four à pain. Taloches et truelles en main, Myriam, Armelle, Claire, Alain et Cédric ont rejointoyé à la chaux la construction. Elle en avait grand besoin ! Les quatre murs de la pièce sont à présents achevés.

Merci aux bénévoles pour leur efficacité et leur bonne humeur. Bravo à Cédric qui n'a pas hésité à consacrer ses derniers jours de vacances scolaires à ce chantier qui lui tenait à cœur et qui termine la réhabilitation d'un local laissé depuis longtemps à l'abandon.

*Article : Maxime Renard
Photo : Claire Cornillon*

Samedi 31 août : match de foot sur le grand terrain rénové de Cruzille



Photo : Maxime Renard

Enherbement du cimetière (16 et 17 septembre)



La commune de Cruzille s'est engagée volontairement dans une démarche «Objectif zéro pesticide» dans les espaces publics et pour la gestion de la voirie. De nouvelles méthodes de travail sont mises en place pour remplacer les pesticides comme le désherbage mécanique, thermique, manuel...

Ainsi, le cimetière du village est maintenant géré sans pesticide et a été engazonné (allées, contre-allées...) avec un gazon pousse lente le ray grass : une des espèces qui résistent mieux au piétinement (les producteurs ont réussi à sélectionner des variétés qui poussent plus lentement que les autres, économisant une tonte sur deux ou trois par rapport aux anciennes variétés de mêmes espèces) . Du sedum a été planté entre les tombes.

C'est l'entreprise Duc et Préneuf qui a effectué ce travail le lundi 16 et mardi 17 septembre.

Reportage et photo Armelle Chapuis

Les 30 ans du SESSAD (28 septembre)



C'est sous un petit rayon de soleil que nous avons fêté les 30 ans du SESSAD de Cruzille le samedi 28 septembre 2019. Premier SESSAD de Saône et Loire, il a vu le jour le 01/09/1989. Après de nombreuses évolutions en lien avec un redéploiement de places des établissements IME et ITEP de Cruzille, le SESSAD intervient aujourd'hui auprès de 34 jeunes dont 12 dans le cadre du dispositif ITEP.

M. Da Treza, Directeur Général et M. Tahlès, secrétaire général de la Mutualité et référent du secteur handicap sont venus fêter cet anniversaire avec les professionnels, les jeunes et leurs familles.

Cette journée placée sous le signe de la convivialité fût

ponctuée par différentes activités :

- Une exposition avec des travaux réalisés par les jeunes du SESSAD dont une fresque a permis de mettre en lumière leur vision du SESSAD. De nombreuses photos sont venues éclairer les différentes activités du SESSAD.
- Des jeux en bois à disposition des petits et des grands.
- Un pique-nique sorti du sac.
- Et enfin, les familles et les professionnels ont profité du spectacle de « Lulu le magicien ».

Reportage et photo Armelle Chapuis

Repas des anciens : une belle journée d'échanges (17 octobre)

Pas de soleil mais une légère pluie automnale tombe sur Cruzille, les alentours de la place des Tilleuls bruissent de façon inaccoutumée ce jeudi 17 octobre. Comme tous les ans, la commune a invité ses aînés. Ils sont 24 habitants de la commune, nés en 1949 ou avant à avoir répondu favorablement à l'invitation de la municipalité au traditionnel repas des anciens organisé par le centre communal d'action sociale (CCAS).



Covoiturage et direction Viré au restaurant « la virée gourmande ».

Les convives arrivent dans une salle magnifiquement préparée. Chacun choisit sa place, les familles, les amis, les voisins se regroupent, les discussions enflent. Accueil du maire souhaitant à chacun bon appétit et bon après-midi. (Dans son discours de bienvenue, le maire rappelle que cette année en raison de l'arrêt de la subvention de la communauté de communes, la municipalité propose aux aînés soit un repas au restaurant soit un panier garni en fin d'année, le goûter organisé

avant les vœux du maire est quant à lui supprimé).

Tout le monde se régale avec le menu proposé par le chef :

- *Terrine de campagne ou Velouté de courgettes, crémeux au basilic ;*
- *Mousseline de merlu au beurre d'oranges ou Emincé de volaille sauce patate douce et romarin accompagné de pommes de terre grenailles à la provençale ;*
- *Fromage blanc de la ferme de Cenves ou Fromages secs des fermes de nos régions ou île flottante praline ;*
- *Café .*

Après ce bon moment convivial, heureux d'avoir passé une bonne journée, chacun reprend le chemin de la maison en se donnant rendez-vous l'an prochain.

Reportage Armelle Chapuis, photo Maxime Renard

Halloween dans les rues de Cruzille (31 octobre)



C'est à 18 h, que les petits monstres, assoiffés de bonbons, retenus prisonniers dans la salle communale par les bénévoles de l'Amicale laïque, ont été relâchés pour écumer les rues du village à la recherche de leurs friandises préférées.

Bien sûr les parents accompagnateurs veillaient au bon déroulement des opérations et au partage équitable du butin.

Article et photo : Maxime Renard

Commémoration du 11 novembre 1918

11 novembre 2019, jour de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 : un petit groupe d'habitants précédé par le Maire est venu se recueillir devant le monument aux morts .



Après la dépose au pied du monument de la gerbe portée par Agathe et Corentin avec l'aide attentionnée de leur papa , le Maire, Gilles Charpy-Puget, a lu le discours de rappel à notre souvenir de ceux qui, dans toutes les guerres, ont donné leur vie pour la France. Ensuite avec la participation de M. Guy Putin, le Maire a cité les noms des morts pour la France de notre commune.

Après le respect de la minute de silence, tout le monde s'est retrouvé à la salle communale pour le verre de l'amitié.

Article et photos : Maxime Renard



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Toutes les associations de la commune ont été sollicitées pour relater leur activité. Les pages qui suivent relèvent de la libre expression et les propos tenus n'engagent que leurs auteurs. Cependant, les rédacteurs de ce Bulletin Municipal veillent au respect des règles légales et éthiques. Leur décision de supprimer tout ou partie d'un message ne peut être contestée. Sont notamment exclus de ces pages : les propos tombant sous le coup de la loi, les tonalités agressives ou violentes et les insultes.

Cruzille Patrimoine

L'année 2019 a permis à notre association, Cruzille Patrimoine, de continuer son action autour du four à pain. Une journée de chantier, fin août, a été l'occasion de rénover l'avaloir de la cheminée située dans le local. Le local est bien agréable et pour ainsi dire terminé. Il est à noter que le four a trouvé sa vocation : il a été utilisé cette année à trois reprises par trois associations différentes (sociétés de chasse et comité de jumelage) à l'occasion de fournées qui ont été autant de moments de convivialité pour notre village !

Les animations autour du verger conservatoire ont permis également de belles rencontres : taille, cueillettes, récolte avec les jeunes de l'IME, vente sur le marché... Les pommes des différentes variétés sont appréciées, d'autant que d'autres arbres ont abondamment fructifié cette année et permis de découvrir d'autres saveurs (les étonnantes Cousinottes rouges, les savoureuses Jolibois ont eu vos préférences) !

Par ailleurs, notre assemblée générale a été l'occasion d'une réflexion concernant le fonctionnement de notre association. Une nouvelle organisation a été proposée avec différentes commissions et nous espérons que cela permettra à chacun de s'investir selon ses centres d'intérêt, tout en permettant d'alléger le nombre de réunions. Voici ces groupes de travail avec leurs responsables :



- **Fournées de pain** avec Myriam Crémona (peut être un mini-stage?)
- **Vergers Conservatoire** avec Claire Cornillon .
- **Sorties** avec Yves Maréchal (prochainement peut être Le château de Lournand ?)
- **Lavoirs** avec Cédric Crémona et Yvette Guillemaud
- **Guinguette** avec Armelle Chapuis
- **Chantiers** avec Cédric Crémona

Le bureau de l'association a été modifié et se voit maintenant doté d'une présidence collégiale, avec deux Co-Présidents Cédric CREMONA et Claire CORNILLON assistés d'un duo de Trésoriers Mohammad NASSIROSSADATE et François DEDIENNE.

L'année 2020 pourrait être une année importante pour Cruzille Patrimoine car nous souhaitons vraiment que ces changements permettent la poursuite des engagements sur la commune, les tâches ne manquant pas, ni les choses à découvrir. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidé, chacune à leur façon, c'est vital pour notre association.

Enfin, nous aimerions bien sûr que l'association s'étoffe un peu de nouvelles personnes, de nouveaux regards, de nouvelles énergies, c'est pourquoi nous faisons appel à vous tous pour venir renforcer nos petites commissions, ou pourquoi pas pour en créer d'autres ?

Animés de cet espoir, nous vous souhaitons à tous et toutes, une belle année 2020 pleine de découvertes.

Cédric Crémona et Claire Cornillon

Le Réveil des Combes

Cette année 2019 aura été marquée par la perte de deux de nos fidèles chasseurs : André BAGUET notre « Président d'honneur » au mois d'Avril, certes ce dernier ne chassait plus depuis quelques années mais il restait fidèle et participait à chacune de nos manifestations, et notre doyen André DELORME en juillet qui ne manquait pas nos battues aux sangliers, la preuve en est son dernier trophée en début d'année.



Concernant nos manifestations, la journée « brioches et terrines » a été un réel succès grâce à notre équipe soudée, et notre méchoui en juin a réuni beaucoup de convives comme à chaque fois.

Nous avons également participé au « Marché de Noël » organisé pour la première fois. Nous avons particulièrement apprécié la convivialité entre les différentes associations de la commune.

A retenir les dates pour 2020 : vente « Brioches » le 23 Mai et notre « Méchoui » le 27 Juin.

Pour ce qui est de notre loisir « la chasse » tout se passe normalement, il règne une bonne ambiance au sein de notre groupe.

Tous les chasseurs du « Réveil des Combes » se joignent à moi pour vous souhaiter, à toutes et tous, une très bonne année 2020.

Le Président : Raymond COLIN

L'association de gymnastique volontaire de Cruzille

L'association de gymnastique volontaire de Cruzille a repris son activité comme convenu en septembre.



Cette année, notre professeur Jérôme Guy nous ayant quitté pour d'autres activités, c'est Cécile CUENOT qui nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous. Bien que nous soyons déjà 18 participants, il est encore possible d'accueillir quelques personnes voulant rejoindre notre groupe. Les cours sont dispensés le jeudi matin à 9h15 dans la salle communale de Cruzille.

Pour permettre de proposer une cotisation annuelle raisonnable, nous proposons des animations : poulets écrevisses ainsi que des gaufrettes faites maison.

Nous avons participé pour la 2^{ème} année consécutive, au marché de Noël pendant lequel nous avons proposé une succulente soupe orientale ainsi que des gaufrettes mâconnaises.

Pour toutes informations, vous pouvez joindre Colette au 06 73 18 03 71
ou Marie Claire au 06 09 08 42 80

Nous vous souhaitons une excellente année

Team Billotman sport



L'année 2019 a été une année "stand by" car nous avons d'autres projets personnels en cours.

En 2020 nous allons nous remettre en roues doucement avec une manifestation en début d'année : vente saucisse de Morteau - pomme de terre - cancoillotte chaude .

Nous allons essayer d'être prêts pour faire :

- la ronde du jura, un rallye de cœur pour Thomas, qui sera copiloté par sa femme si tout se passe bien ☐ ☐
- le rallye des Vins de Mâcon,
- la course de côte de Lugny.



Pour le reste nous verrons au fur et à mesure suivant le budget disponible.

Nous avons aussi programmé le remontage d'une 106 groupe A pour 2021.

Merci à tous ceux qui nous suivent, nous soutiennent et nous aident.

Team Billoman Sport - Thomas et Laura

L'Amicale laïque

En 2019, l'Amicale laïque a organisé ses manifestations habituelles :

- Le carnaval, Halloween avec sa collecte de friandises qui fût une nouvelle fois très riche. Merci aux habitants du village pour leur générosité envers les enfants lors de cette soirée.
- La soirée année 80 s'est transformée en soirée dansante aux Tisons de Burgy au mois d'avril où convivialité et bonne ambiance étaient aux rendez-vous.
- Côté visite, en mai nous avons choisi, pour ceux qui le souhaitaient, la visite du parc des oiseaux à Villars les Dombes, la diversité des espèces et les spectacles proposés ont enchanté petits et grands.
- La traditionnelle matinée boudin a eu lieu comme chaque année au mois d'octobre avec la précieuse aide de Lionel Chevalier : un grand MERCI à lui !



Peut-être les avez-vous déjà vu ? Où ?

Sur le city stade près de l'église ou le "vrai" stade de foot (route de Grevilly).

Il s'agit des jeunes du village et alentours qui, encadrés par Cédric Cremona, jouent au ballon rond les mercredis et dimanches après-midi dès que le beau temps est là.

À l'automne, ils ont décidé de créer une section foot auprès de l'amicale laïque pour leur permettre, par le biais de manifestations, de pouvoir "subvenir" à leurs petits besoins afin d'améliorer leurs conditions de jeu, comme l'achat de ballons, chasubles, filets... Quelle bonne idée venant de Cédric de vouloir réunir ces jeunes du village pour faire un peu de sport, cette animation est bien entendue ouverte à tous, au contraire les adultes sont les bienvenus pour faire quelques dribbles !!

Notre calendrier 2020 n'est pas encore établi mais nous aurons certainement les manifestations habituelles et une sortie intergénérationnelle comme nous les aimons.



Dans l'attente de se retrouver, l'équipe de l'amicale laïque remercie une nouvelle fois les personnes qui ont participé aux manifestations et qui se sont investies.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année avec vos proches !

A très bientôt

Amicale laïque de Cruzille



Association chasseurs de Cruzille

**Un chasseur sachant chasser
doit savoir chasser sans son chien !**



Photomontage improbable de William H. Martin en 1909

***Nous, chasseurs de Cruzille, vous souhaitons
une heureuse année 2020***